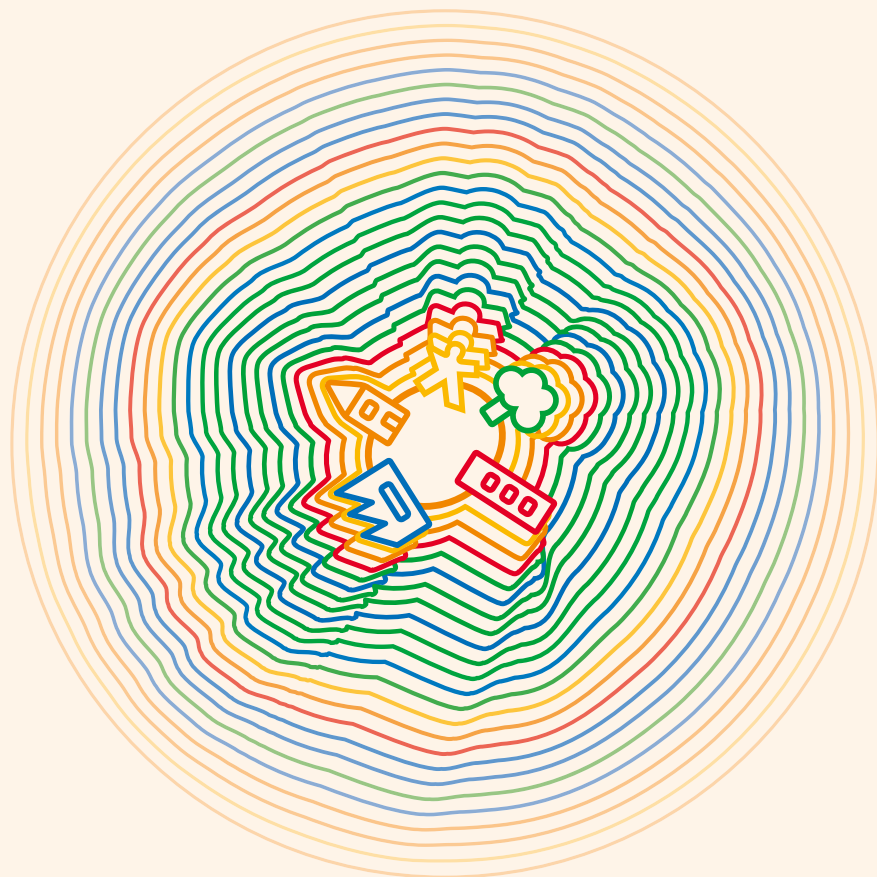


Bilan de législature
2016 – 2021
RENENS, VILLE À VIVRE



Chiffres clés

- Programme de législature 2016-2021: 4 axes thématiques, 15 objectifs et 66 mesures
- 201 séances de Municipalité et plus de 5'000 objets traités
- 5 démarches participatives (Parc de la Delèze, îlot de la Savonnerie, Demain Renens, Idée(s) de Renens, Forum des Corbettes)
- 80 préavis déposés au Conseil communal et réponse à plus de 200 objets du Conseil communal (dont 2 motions, 23 postulats et 78 interpellations)
- 1 campagne de financement participatif (Bourse solaire)
- 1 passerelle piétonne en gare de Renens et 1 nouveau franchissement sous-terrain des rails à Malley
- 1 site historique entièrement rénové, 2 sites créés pour élargir l'offre en matière de garde de jour, 1 bâtiment administratif rénové et 1 bâtiment scolaire étendu et rénové
- 132 nouvelles places créées dans le réseau d'accueil de jour des enfants à Renens (44 places APEMS, 24 places UAPE, 37 places de réfectoire et 27 places préscolaires)
- 550 courriers de bienvenue adressés aux entreprises nouvellement installées
- 12 révisions de règlements et directives
- 30 spectacles proposés par la Ville à la Salle de spectacles
- 3 espaces de fitness urbain aménagés
- 2 parcs entièrement réaménagés
- 3 nouvelles labellisations: Cité de l'Energie Gold, Fairtrade Town et Villeverte Suisse
- 46 panneaux de jalonnement d'itinéraires cyclables installés
- 28 projets d'intégration soutenus par la Commission d'Intégration Suisses-Etrangers
- 54 fêtes des voisins soutenues par la Ville
- 736 personnes aidées par le fonds des activités sociales ou les secours communaux

Renens, une ville à vivre

Lors de la présentation du programme de législature 2016-2021 de la Municipalité de Renens, les attentes étaient grandes. Après des années cruciales, dédiées à la réflexion, la discussion, la présentation, la validation, la planification et les premiers coups de pioche des grands chantiers qui dessineront la ville de demain, plusieurs projets se déploient désormais devant nos yeux.

Souvenons-nous. La rénovation de la Place du Marché entre 2009 et 2011, ou les travaux de la gare et de La Ferme des Tilleuls en 2014 ont été autant de coups d'envoi symboliques de cette mutation annoncée de longue date. Les défis se sont ensuite enchaînés, touchant tous les secteurs de la société et, en particulier, le quotidien des Renanaises et des Renanais.

Ainsi, pour répondre aux attentes vis-à-vis de cette nouvelle législature, la Municipalité avait défini les contours d'une politique ambitieuse: quatre axes thématiques, 15 objectifs et 66 mesures pour guider l'action des services de l'administration et orienter les prestations publiques sur cinq ans. Voici l'heure du bilan. Égrainons ces points pour mesurer ensemble le chemin parcouru.

Le propre de l'action municipale est de s'inscrire dans un temps long, avec des projets plus ou moins conséquents mais le plus souvent échelonnés sur plusieurs législatures, mis en œuvre par des actrices et acteurs multiples, et inévitablement sujets aux imprévus. Le pilotage doit dès lors être judicieux car tous les chantiers ne peuvent pas être menés au même rythme ni tous prendre fin au même moment.

Dans ce mouvement incessant, le développement de Renens s'est poursuivi à un rythme particulièrement soutenu et les projections qui pouvaient sembler folles hier sont désormais, pour la plupart, des réalisations tangibles. Certes, certaines mesures n'ont pas pu être menées entièrement, d'autres ont été remises à plus tard ou parfois annulées. La Municipalité peut néanmoins se réjouir: après des années de planification, la législature des premières grandes réalisations a bien eu lieu et les éléments en suspens de son programme restent aujourd'hui largement minoritaires.

Dans ce bilan, nous vous proposons une lecture générale des réalisations majeures de la politique communale entre 2016 et 2021. Celles-ci sont présentées selon le cadre initial fixé par le programme de législature (axes, objectifs, mesures) et développées de manière synthétique pour privilégier une vue d'ensemble exhaustive et mettre en exergue toute la diversité du travail des services communaux.

Mot de la Municipalité

Six projets emblématiques de la modernisation de la Ville ont également été retenus et sont abordés plus en détail: la rénovation du site de la gare, la Bourse solaire, la démarche participative de la Savonnerie, l'ouverture et l'inauguration de La Ferme des Tilleuls, le développement des Ateliers de Renens et la réalisation du projet Château 17. De par leur importance et leur impact à plusieurs niveaux de la société renanaise, tous ont fait l'objet d'une communication soutenue au cours de la législature, impliquant un dispositif complet d'information à la population, de multiples séances de médiations, le relais auprès d'actrices et d'acteurs de la société civile et même des consultations publiques pour certains d'entre eux.

Pour finir, ce bilan ne peut pas faire l'économie d'une première réflexion sur l'événement majeur des derniers douze mois de mandat: la crise liée à la pandémie du Coronavirus.

À travers ce recueil, la Municipalité dresse un portrait fidèle de son action, menée en commun et en partenariat avec le Conseil communal, avec les collaboratrices et collaborateurs de l'administration, pour la population de Renens. Cette rétrospective est donc aussi l'occasion de rendre hommage à celles et ceux qui travaillent quotidiennement à l'évolution de la cinquième commune du canton en nombre d'habitant-e-s.





Bourse solaire participative

En septembre 2019, la Municipalité lançait une campagne inédite de financement participatif visant à équiper les grandes toitures des bâtiments privés renenais de panneaux photovoltaïques.

Marquant la volonté de la Municipalité de poursuivre la matérialisation de sa politique de développement durable, cette démarche s'est déroulée à une période où un nombre croissant d'entreprises et de propriétaires privés investissaient dans l'énergie solaire. A Renens, on comptait ainsi quelque 98'000 m² de surfaces de toiture adaptées à l'installation de panneaux photovoltaïques, soit l'équivalent d'une production électrique potentielle de 15,6 GWh/an et de la consommation de 3650 ménages (40% de la population de la commune).

En se fondant sur cette observation, la Municipalité a décidé d'offrir, aux habitant-e-s et entreprises de Renens et des communes environnantes, la possibilité de prendre part directement et personnellement à la transition énergétique locale. Ainsi est née la **Bourse solaire participative**.

Ce projet comportait plusieurs étapes: trouver des propriétaires intéressé-e-s; définir une surface d'exploitation; développer une démarche de communication et lancer le financement participatif.

Une première phase de discussions et de recherches de sites propices a abouti à un accord avec la Fondation Les Baumettes et son établissement médico-social. Puis, une surface de 184 m² permettant d'accueillir une installation photovoltaïque d'une capacité de production équivalent à neuf appartements standards a été identifiée.

La campagne de communication et de financement participatif a débuté le 9 septembre 2019 et s'est terminée le 23 octobre 2019. L'objectif fixé était de récolter CHF 78'500.-, soit le montant nécessaire pour financer l'installation solaire aux Baumettes. En 45 jours de levée de fonds, le financement collecté a atteint CHF 85'369.-, avec 155 contributrices et contributeurs différent-e-s (individus, entreprises, de Renens et d'ailleurs). Le premier projet de la Bourse solaire pouvait donc se concrétiser!

Les travaux d'équipement des toits de la Fondation Les Baumettes ont débuté au mois de novembre 2020 et se sont achevés au mois de décembre de la même année. La commune restera propriétaire de l'installation et sera chargée de sa maintenance. L'électricité photovoltaïque produite sera entièrement consommée par la Fondation à un tarif similaire à celui du courant du réseau.

Entre autres contreparties, les contributrices et contributeurs font désormais partie de la communauté d'intérêt de la Bourse solaire. Les services de la commune organiseront chaque année des événements pour leur permettre d'échanger et de s'informer sur les questions énergétiques.

Cette belle réussite n'a pas vocation à rester unique. Il s'agit en effet d'un projet appelé à se poursuivre sur le long terme. Prochain défi: l'identification d'une nouvelle toiture, l'organisation d'une nouvelle levée de fonds, et un nouveau pas en avant dans la transition énergétique de Renens.



Rénovation du site de la gare de Renens

Le chantier de la gare CFF de Renens a débuté en 2014, après de nombreuses années de planification. Plus qu'une simple rénovation, cet ensemble de travaux se situe concrètement et symboliquement au cœur d'un processus de mutation profonde de l'urbanisme et de la mobilité autour de l'axe ferroviaire de l'Ouest lausannois.

Projet de longue haleine et multiforme par excellence, il englobe un grand nombre d'actrices et d'acteurs, de maîtres d'ouvrage, de groupes et séances de travail, sur plusieurs législatures. Si la phase 2011-2016 a été celle du coup d'envoi et des premières concrétisations, 2016-2021 restera celle des grandes réalisations. En cinq ans, la population renanaise comme les quelque 27'000 usagères et usagers quotidiens de la gare auront vu la transformation de la place de la gare et la modération du trafic, le déplacement d'une voie, l'entrée en service des trois quais principaux élargis et réhaussés, l'aménagement et l'inauguration du nouveau passage sous voie, la construction d'un nouveau bâtiment (Quai Ouest), le lancement de la rénovation du bâtiment voyageurs, ainsi que la pose spectaculaire de deux passerelles au-dessus des rails: l'une routière pour le *Pont Bleu*, l'autre piétonne pour le *Rayon Vert*.

La passerelle intercommunale *Rayon Vert*, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée à Renens, relie aujourd'hui confortablement un territoire divisé par les voies ferroviaires. Elle donne une identité particulière et attachante à la gare, devenue un véritable centre de transfert modal, et elle symbolise aussi la pertinence d'une collaboration entre communes de l'Ouest lausannois, qui s'est intensifiée ces dernières années. La commune de Renens disposera également à terme de locaux commerciaux sous la tête nord de l'édifice. Les premières études pour déterminer leur occupation ont été lancées en 2020.

Plus encore, le chantier de la gare constitue aussi une étape importante du projet Léman 2030 et de ses réalisations hors normes, comme le *Saut de mouton* désormais bien visible entre le passage inférieur du Léman et la halte CFF de Prilly-Malley.

Le rail et la gare occupent une place à part dans l'histoire de Renens et de son développement aux XIX^e et XX^e siècles. Située au cœur d'un réseau complet de transport public (m1, différentes lignes de bus), la gare sera complétée par le futur terminus du tram qui reliera l'Ouest, le centre et l'Est de l'agglomération. Elle jouera dès lors à nouveau un rôle déterminant dans la transition vers la mobilité douce de demain comme dans le développement de Renens au XXI^e siècle. Celui-ci est déjà à l'œuvre avec la construction du nouveau quartier du *Parc du Simplon*, le long des voies et dans le prolongement du quai 1, avec ses 270 logements et ses 3'200 m² de surface pour les commerces. Sa livraison est prévue au cours de l'année 2021.

En attendant les inaugurations qui marqueront la législature à venir, les Renanaises et les Renanis peuvent déjà se remémorer les images de la passerelle du *Rayon Vert* déposée de nuit par une grue de 94 mètres de hauteur, les «tunnels» provisoires qui ont permis les travaux du passage sous voie, et plus généralement, l'impression d'avoir vu changer les visages de la gare et de la Ville comme rarement auparavant.

Démarche participative de la Savonnerie

Débutée en 2004, la rénovation du centre-ville de Renens a vu la réalisation de nombreux chantiers qui ont depuis dessiné les nouveaux contours de la Ville. Avec ses six parcelles propriétés de la commune, qui devraient accueillir 8'500 m² de logements, 750 m² d'activités publiques et associatives, 750 m² d'activités indépendantes, l'îlot de la Savonnerie représentait l'étape finale de ce renouveau. Dès ses prémices, le projet s'est voulu bien plus qu'une simple opération immobilière sur l'un des rares espaces caractérisé par une maîtrise communale du sol.

La redéfinition de ce quartier emblématique en plein cœur de la commune a régulièrement suscité des attentes diverses de la part des citoyennes et des citoyens, mais aussi des associations communales. Au fil des ans, l'ensemble de ces sollicitations a renforcé le poids symbolique particulier de ce lieu.

Bâtissant sur cet engouement public, la Municipalité annonçait dès 2015, lors du vote du préavis sur le devenir du quartier, la mise sur pied d'une démarche participative pour renforcer le lien entre les habitant-e-s et leur Ville, et assurer l'adéquation des choix dans la transformation de ce lieu de vie. Cette procédure a fait l'objet d'une préparation minutieuse au sein des services communaux et a été conduite en collaboration avec un mandataire externe spécialisé dans ce type de processus.

Après d'intenses mois de maturation, la démarche s'est déroulée en quatre étapes entre les mois de janvier et mars 2018: soirée publique de lancement au Forum du Gymnase de Renens; questionnaire en ligne et organisation d'un stand d'information sur la Place du Marché pour discuter directement avec les enquêtrices et enquêteurs, et d'un atelier dédié aux enfants; soirée d'ateliers thématiques à la Salle de spectacles de Renens sur les questions de densité, architecture, espace public et activités associatives; soirée publique de restitution des résultats. En parallèle, des entretiens individuels approfondis ont été menés avec neuf personnes sélectionnées pour leur bonne connaissance de la vie publique renanaise (membres d'associations ou structures renanaïses, anciennes syndiques, membres de l'administration).

Un document de synthèse a ensuite été publié en libre accès sur le site internet de la commune, de même qu'une charte d'engagement de la part des autorités. Les conclusions ont mis en exergue le souhait fort d'un projet de grande qualité urbaine et architecturale, exemplaire sur le plan du développement durable, privilégiant la mixité des types de logements, avec un maître d'ouvrage d'utilité publique.

Sur cette base, un concours d'architecture lancé en mars 2019 a recueilli 66 candidatures de projets. L'enjeu était multiple, entre requalification urbaine, logements accessibles et demandes d'espaces d'activités publiques. Le jury a finalement couronné le projet «Michelle» de M. Rémy Cottin pour son insertion subtile dans le quartier avec trois bâtiments offrant plusieurs surfaces publiques végétalisées. La configuration proposée prévoit également l'aménagement d'un espace mixte d'activités publiques et associatives en réponse aux nombreuses demandes et attentes en la matière.

Les premiers coups de pioche de ce projet ambitieux sont prévus pour 2022. Ainsi se poursuit le travail de réaménagement du centre-ville entrepris depuis le début des années 2000. Faire d'un ensemble de rues, de bâtiments et d'espaces publics un pôle attractif et accueillant, qui participe au dynamisme économique et commercial, mais aussi culturel et social, passe par des réalisations emblématiques comme la rénovation de la Place du Marché hier, et la requalification de la Savonnerie demain.



Promotion économique: Les Ateliers de Renens

En 2015, la Municipalité proposait dans un premier préavis une nouvelle approche de la promotion économique qui avait déjà été largement repensée et renforcée depuis plusieurs années. Ce préavis définissait un mandat spécifique d'un équivalent de 0,4 EPT renouvelable chaque 4 ans. A la suite de la validation du Conseil communal, un nouveau délégué à la promotion économique de Renens a débuté son activité le 1^{er} juillet 2016.

L'ambition derrière cette mission était alors de se donner les moyens d'une véritable politique de développement et d'une vision stratégique, à savoir attirer de nouvelles entreprises tout en conservant les acquis du tissu économique existant, et positionner Renens, chef-lieu du district de l'Ouest lausannois, comme pôle d'attraction et de référence pour les milieux de l'innovation technique et sociale.

Un défi de taille symbolise particulièrement le travail accompli au cours de la législature 2016-2021: la conduite du développement des Ateliers de Renens, ancien bâtiment des imprimeries IRL au chemin du Closel, racheté en 2012 par la société CACIB SA (propriété à 60% de la Ville et à 40% de la Société industrielle et commerciale de l'Ouest lausannois - SICOL). Les multiples travaux d'assainissement et de séparation des locaux, mais aussi les nombreuses négociations et discussions pour orienter les activités du lieu vers des projets entrepreneuriaux singuliers et innovants, ont constitué un investissement conséquent. Ce dernier a permis d'insuffler une identité forte à cet espace témoin de l'héritage industriel renanais et de coordonner l'occupation des quelque 10'000 m² à disposition.

Plutôt qu'un rendement à court terme, la volonté première était de privilégier les activités créatrices de valeur, et un *esprit des lieux* basé sur les synergies entre les domaines mécaniques, scientifiques, sociaux et entrepreneuriaux. Ce qui en 2016 n'était qu'un pari conceptuel s'est progressivement transformé en un écosystème de quelque 30 entreprises rassemblant chaque jour dans le site des personnes actives dans la micro-ingénierie, le brassage artisanal, la mécanique de précision, la formation HES, le design, la robotique, le programme d'accélérateur de start-up mondialement connu MassChallenge ou encore l'horlogerie.

Renommé «Les Ateliers de Renens», le bâtiment est désormais entièrement occupé. Pour répondre aux nouvelles demandes d'entreprises techniques à fort potentiel de croissance, un projet d'agrandissement des espaces est en cours de concrétisation sous l'impulsion de la Fondation Inartis dans le bâtiment voisin dit Mayer & Soutter.

Le projet des Ateliers tel qu'il a été développé entre 2016 et 2021 matérialise l'approche holistique de la promotion économique: des actrices et acteurs multiples (entrepreneur-e-s, chercheuses et chercheurs, étudiant-e-s, mécanicien-ne-s, brasseurs, artisan-ne-s, etc.), des synergies et des collaborations (avec le Canton, l'ECAL/Ecole cantonale d'art de Lausanne, les milieux de l'innovation vaudois, etc.), des événements de promotion de l'entrepreneuriat auprès du public.

Reconduit par un nouveau préavis en 2020, le mandat de la promotion économique communale reste plus que jamais une pièce centrale du développement futur de Renens et de la création de valeur et d'emplois.

Les ATELIERS 1



La Ferme des Tilleuls: fin du chantier, ouverture et début du montage du «Colossal d'Art Brut - ORGANuGAMME II»

Figurant officiellement dans le rapport de politique culturelle des autorités exécutives et législatives rennaises dès 2009, le projet de faire de La Ferme des Tilleuls un espace d'exposition et de création s'est concrétisé avec le début de la rénovation en mars 2014. Le travail autour du contenu (définition d'un programme) et du mode d'exploitation (constitution d'une fondation, engagement du personnel, communication ou recherche de fonds) a été réalisé en parallèle aux travaux. Ceux-ci se sont d'abord concentrés sur le bâtiment principal: une maison de maître du XVIII^e siècle classée en note 2 au patrimoine vaudois (objet d'importance cantonale, exigeant la conservation de sa forme et de sa substance, selon la classification de la section Monuments et Sites du Canton) et son jardin. En mai 2017, la Ferme des Tilleuls a été inaugurée et a vu sa première exposition.

Depuis son ouverture jusqu'à la fin de l'année 2020, les 330 m² de surfaces d'exposition distribués entre le 1^{er} étage, le Rural, le passage et le caveau ont accueilli sept expositions originales, ainsi que de nombreuses activités telles que des concerts, des projections de films, des lectures, des visites guidées pour des classes d'école, des enfants ou des associations de la ville, et divers autres projets au profit de la collectivité.

La deuxième partie des travaux de rénovation a été consacrée à l'Annexe, bâtiment non classé du site dont la qualité a pu être valorisée par une approche architecturale fine achevée en décembre 2018. Cette maison a été mise à disposition de la Fondation de La Ferme des Tilleuls début 2019. Elle abrite l'atelier nécessaire au fonctionnement du lieu, un appartement destiné à accueillir en résidence des artistes invité-e-s à développer *in situ* les projets qui seront ensuite exposés, ainsi qu'une salle de réunion et de travail.

Depuis l'ouverture du site au public, l'espace Café a été tenu par différents prestataires. En 2019, la Fondation (locataire de la Ferme), la Ville de Renens (propriétaire) et l'Organisation romande pour l'intégration et la formation professionnelle (ORIF) ont entamé des négociations concernant son exploitation qui ont abouti à la signature d'une convention de collaboration. Disposant d'une antenne à Renens, l'ORIF était en effet intéressée par la création d'un restaurant d'application dans les métiers de la restauration et du service. Début 2020, l'ORIF a investi pour aménager une cuisine professionnelle et le Café Restaurant des Tilleuls a ouvert ses portes en juillet, avec son équipe de maîtres socio-professionnel-le-s et de jeunes en formation.

Finalement, le «Colossal d'Art Brut - ORGANuGAMME II» donné en 2015 par l'artiste Danielle Jacqui à la Fondation a pu devenir réalité. Grâce au soutien du Conseil communal pour son transport en Suisse et l'octroi en juin 2019 d'une servitude de superficie, ainsi que de fonds publics et privés, la Fondation a débuté l'élévation de cette œuvre monumentale dans la cour ouest durant l'été 2020.

Malgré les restrictions sanitaires relatives à la crise du Coronavirus, une inauguration officielle du site a pu se tenir le 26 septembre 2020 en présence de Mme la Conseillère d'Etat Rebecca Ruiz, ainsi que des multiples actrices et acteurs ayant participé à cette aventure. Véritable carte de visite pour la commune, ce lieu classé à l'inventaire des Monuments et sites du canton de Vaud a commencé une nouvelle vie.



Château 17: patrimoine, petite enfance, vie de quartier et culture... un projet à l'intersection de plusieurs défis communaux

Situé dans le secteur historique de Renens, le site de la Grange de Florissant lie depuis de nombreuses années diverses activités relatives à la petite enfance, à la culture et à la vie de quartier de manière générale. La propriété a été acquise par la Ville de Renens en juin 1962 et comprend une surface totale de 4'288 m², dont un jardin de 3'822 m² ainsi que la maison paysanne de la Grange de Florissant. Celle-ci a été aménagée pour les habitant-e-s en espace polyvalent à usage socio-culturel. Les extérieurs sont occupés par une place de jeux et 22 jardins familiaux.

En 2016, un concours d'architecture retenait un lauréat pour sa vision globale du lieu dans son évolution historique et son inscription au patrimoine communal. En 2018, à la suite de ce concours, la Municipalité a proposé au Conseil communal une rénovation complète devisée à CHF 8,55 millions. Outre la valorisation d'un site unique du patrimoine renanais, le projet Château 17 a pour ambition d'offrir à la population des quartiers avoisinants un lieu d'accueil qui prenne en charge des enfants sur toute la durée préscolaire et sur les deux premières années parascolaires. Il constitue une étape importante de la politique communale d'élargissement et d'optimisation de l'offre de garde d'enfants menée depuis plusieurs législatures par la Municipalité. C'est dans cette optique que la Grange de Florissant, ainsi qu'un local indépendant, ont été conservés et inclus au programme de rénovation, de même que l'aménagement des places de jeux et des jardins familiaux en un parc ouvert.

Afin de pouvoir accueillir le personnel et les enfants dans un cadre agréable durant la durée des travaux sur le site, le Centre de vie infantine « CVE Le Tournesol » et le Jardin d'enfants de Florissant ont provisoirement emménagé en août 2017 au bâtiment dit de La Croisée, moyennant quelques aménagements temporaires.

Le chantier s'est pleinement inscrit dans le cadre du programme *Cité de l'énergie* qui a pour objectif de renforcer les mesures en faveur de l'efficacité énergétique et le recours général aux énergies renouvelables (voir p. 35). Après plus de deux ans de travaux, le chantier est arrivé à son terme au mois de juin 2020. Dès le 24 août, le nouveau bâtiment a été remis et l'équipe pédagogique en place a pu accueillir ses premiers enfants dans ses neuf espaces de vie, soit une capacité d'accueil de 68 places préscolaires et jusqu'à 15 places en jardin d'enfants.

L'exploitation des jardins familiaux a débuté le 1^{er} juin 2020 et les travaux de transformation de la Grange de Florissant - qui retrouve son volume et son aspect d'origine - se sont terminés à la fin de la même année. Les derniers aménagements extérieurs mettront un point final aux travaux d'ici au printemps 2021. Le développement de Château 17 a ainsi démontré la capacité de certains projets à mobiliser une grande partie des services de l'administration communale, mais aussi à influencer de multiples facettes de la société renanaise, en matière d'amélioration de la qualité de vie, de rayonnement de la Ville ou encore de contribution à un avenir durable.

La crise du Coronavirus

La législature 2016-2021 s'achève dans le contexte de la pandémie du Coronavirus qui a ébranlé le monde. Après l'apparition des premiers cas en Europe en début d'année 2020, le virus a, en quelques semaines de transmission à peine, conduit la quasi-totalité des gouvernements nationaux du continent à prendre des mesures d'urgence inédites.

Trois grandes étapes ont marqué cette «année 0» en Suisse et à Renens: un premier semi-confinement débuté le 16 mars; une réouverture progressive de la vie publique et des échanges (commerces, frontières, réunions publiques, etc.) à partir du 11 mai; une *deuxième vague* de contamination forte à l'automne avec de nouvelles mesures restrictives cantonales (fermeture des restaurants et interdiction des manifestations publiques). Durant cette période, la Municipalité, comme toutes les collectivités publiques, a dû naviguer à vue et s'adapter à chaque nouvelle directive émise par le Conseil fédéral ou le Conseil d'Etat.

Cette conjoncture inédite a posé de grands défis à l'administration communale. Les services ont dû intégrer une nouvelle logistique de travail avec la désinfection étendue des locaux (y compris et de façon très marquée dans les locaux scolaires – tâche qui a nécessité l'engagement de personnel supplémentaire), l'utilisation d'outils jusque-là marginaux (masques et gel de protection, installation de vitres de séparation, marquage au sol, etc.) et la gestion des pénuries momentanées de ces dispositifs.

Le télétravail s'est lui aussi imposé comme thématique centrale tant d'un point de vue technique que vis-à-vis de la relation à nos tâches respectives. Beaucoup de repères ont été mis à mal, tout comme certaines systématiques dans la réalisation de projets communaux. La dématérialisation s'est souvent imposée, avec nombre de séances et quelques manifestations publiques organisées en ligne.

Malgré l'adversité et une grande part d'incertitude, les services communaux ont pu maintenir la quasi-totalité des prestations communales tout au long de l'année 2020, mais aussi mettre en place des soutiens directs à la population: contact étroit avec les associations, informations en continu sur les activités maintenues ou adaptées, mise sur pied d'action pour le commerce local, contact avec les aîné-e-s en partenariat avec les CMS, création d'un accueil de jour pour les personnes vulnérables ou isolées (fonctionnant 7 jours sur 7) en fonction de l'arrêt ou de la reprise des activités associatives, appui aux collectifs actifs auprès des populations précarisées, soutiens financiers aux associations (Caritas et le CSP), ou encore la création d'un espace solidaire distribuant des repas.

L'accueil de jour des enfants s'est organisé pour répondre à l'urgence, se coordonner avec l'école dans la première phase de la crise, tout en maintenant un contact étroit avec les familles, pour les soutenir et les informer. Dans la deuxième phase, il a fonctionné normalement, tout en assurant un lien privilégié et préventif avec les familles.

La crise du Coronavirus

Par ailleurs, beaucoup de projets ou événements ont été repoussés ou annulés durant les derniers 18 mois de la législature. Certes, le nombre d'objectifs fixés par le programme de législature fortement perturbés par ces reports reste pour l'heure limité. Mais l'impact à long terme, notamment sur les manifestations publiques, reste difficile à prédire. Quelle qu'en soit la durée, la pandémie de Coronavirus et les différentes mesures de protection appliquées ont chamboulé durablement nos relations sociales, professionnelles et familiales. Autant d'éléments qu'il s'agira de prendre en compte dans le prochain programme de législature et plus généralement dans la gestion de projets communaux.

Car aussi durs furent-ils, les premiers mois de cette crise aussi subite qu'unique ont démontré, s'il le fallait encore, l'importance de chaque service, et de chaque collaboratrice et collaborateur pour atteindre les ambitions de Renens, ainsi que la capacité de l'administration communale à maintenir et à développer les prestations à la population par forts vents contraires.

Axe 1

Développer la qualité de vie

L'ensemble des mesures et projets réalisés, en cours ou à venir prennent tout leur sens lorsqu'ils permettent **d'assurer une qualité de vie et un climat accueillant à l'ensemble de la population**, ainsi qu'aux visiteurs et aux futur-e-s résident-e-s de la commune. Cet objectif premier pour une collectivité publique s'envisage de manière dynamique. Il s'agit d'un investissement continu à la fois pour maintenir, compléter et développer une offre globale de services à la population (logements, commerces, soutiens sociaux, animations, espaces verts, lieux de rencontre et de culture). Cet investissement définit la mission de la Municipalité pour faire de Renens une ville où il fait bon vivre.

La Municipalité s'était fixé **quatre objectifs** pour matérialiser ce premier axe.

① Favoriser l'intégration

Renforcer les mesures et les projets de cohésion sociale.

- **Développer l'accueil de jour**

Publication en 2017 du rapport «Planification en matière d'accueil de jour des enfants AJE Préscolaire et parascolaire 2016-2021». Dans les faits, 132 places d'accueil supplémentaires ont été créées, soit 44 places APEMS, 24 places UAPE, 37 places réfectoire et 27 places préscolaires.

Validation d'une Charte sur l'accueil de la petite enfance pour l'ensemble des structures d'accueil rennaises. En affirmant une identité commune et un socle de valeurs partagées, elle garantit une égale qualité d'accueil tout en respectant la diversité des structures.

Rénovation du pavillon de Florissant.

Création d'un APEMS de 36 places complété par un espace réfectoire de 22 places (dans l'attente de l'ouverture de ce dernier à la rentrée 2021, aménagement d'un réfectoire provisoire de 24 places à la rentrée 2019).

Revalorisation en 2016 des conditions salariales des accueillantes en milieu familial et renforcement de leur couverture sociale.

- **Développer l'offre de soutien aux activités jeunesse**

Démarche institutionnelle sur le fonctionnement du secteur jeunesse pour permettre de renforcer ses prestations et de les adapter à un public toujours plus large.

Développement de partenariats pour les activités de loisirs et de vacances (par exemple: ateliers organisés par le Théâtre de Vidy ou La Ferme des Tilleuls).

Renforcement de l'offre des centres aérés avec l'ajout de 2 semaines supplémentaires.

- **Maintenir la qualité des prestations parascolaires**

Réalisation en 2020 d'un bilan des devoirs accompagnés pour la période 2013-2020. Le bilan met en avant une hausse de 25% des élèves inscrit-e-s depuis 2013 pour un taux de représentation de 40% des élèves de 4 à 8P et un coût d'inscription inférieur de moitié à la moyenne cantonale.

Renouvellement du mandat de prestations entre la Ville et la Direction de l'enseignement obligatoire pour les bibliothèques scolaires.

Axe 1

Développer la qualité de vie

Maintien du financement des prestations scolaires de compétence communale offertes aux élèves de l'école obligatoire suite à un arrêt du Tribunal fédéral de décembre 2017 précisant la gratuité, pour les parents, de toutes les activités scolaires obligatoires.

- **Planifier et réaliser des infrastructures scolaires**

Agrandissement du site scolaire du Léman: rénovation complète de la salle de gymnastique, création de huit nouvelles salles de classe et de deux salles polyvalentes.

Location de surfaces nécessaires pour ouvrir une unité scolaire de six salles de classe au sein du collège de la Croisée.

Réfection de la toiture de la salle de gymnastique du 24-Janvier et aménagement de l'esplanade du collège en lieu de détente ouvert à toutes et tous.

Lancement du processus de rénovation du site Verdeaux-Pépinières-Saugiaz: estimation des besoins et planification des travaux.

- **Soutenir la formation et favoriser l'employabilité**

Lancement du projet «Français en entreprise»: programme de cours organisés dans le contexte professionnel visant à améliorer les moyens langagiers et personnels des personnes immigrées établies durablement dans l'Ouest lausannois, afin qu'elles puissent se maintenir en poste et/ou évoluer professionnellement. Voir aussi p. 40.

Organisation en 2017 d'une demi-journée de formation sur la thématique de la migration et de l'emploi à l'intention des associations de Renens et environs (ateliers, tables rondes et concert).

- **Développer des projets en faveur des aîné-e-s**

Lancement du projet «Pas de retraite pour ma santé» visant la promotion d'une activité physique et d'une alimentation favorables à la santé auprès de la population senior.

Adhésion au Réseau suisse des villes-amies des aîné-e-s.

Participation à l'étude sur la politique communale à l'égard des aîné-e-s, et implication des associations rennaises, via l'association Lausanne Région.

Organisation de 6 fêtes des aîné-e-s avec une moyenne de 300 participant-e-s par édition.

- **Favoriser l'intégration des migrant-e-s**

Participation au Prix Diaspora et développement 2018 de la FEDEVACO (Fédération vaudoise de coopération) à travers l'octroi d'une subvention pour la dotation du 1^{er} prix et la mise à disposition de la Salle de spectacles pour la cérémonie de remise des prix. Ce prix récompense les associations vaudoises de la diaspora qui s'engagent pour le développement de leur pays d'origine.

Suivi juridique entre 2019 et 2020 de la mise à jour complète des statuts de la Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE), organe extraparlamentaire qui a pour but de promouvoir l'intégration réciproque des habitant-e-s suisses, étrangers et étrangères dans la commune. Statuts validés par la Municipalité en 2020.

Soutien de la CISE à 28 projets d'intégration: fêtes publiques, fêtes culturelles, soirées littéraires (langue et culture d'origine), nuit du conte, comédies musicales, soutien à l'intégration dans le cadre d'un accueil pour les femmes, soutien projet culturel pour les mineur-e-s non accompagné-e-s, etc.

Axe 1

Développer la qualité de vie

Organisation de multiples «info-lunch» sur des thématiques relatives à une meilleure compréhension de la situation des personnes migrantes, afin de faciliter les processus d'intégration (interprétariat communautaire, mariages forcés en Suisse, permis F, Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI), etc.). Ces conférences s'adressent au personnel communal, aux partenaires du Réseau Cohésion sociale, aux membres de la CISE ou encore aux associations actives sur le territoire renanais.

Suivi personnalisé et en groupe, en collaboration avec la Permanence Info-Naturalisation (structure bénévole), des personnes en cours de démarche de naturalisation avant l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI). Création d'un flyer d'information sur les changements de législation. Organisation d'une séance d'information sur les changements induits par la LEI.

② Intensifier l'offre et la mixité en matière de logement

Encourager la mixité sociale en facilitant l'accès au logement.

- **Définir une politique du logement**
Création de fiches de quartiers. Ces fiches constituent un outil de lecture rapide du parc résidentiel par quartier comprenant pour chacun la définition de lignes directrices en matière de rénovation/construction de logements ainsi que les priorités de développements de la Municipalité.
- **Favoriser les logements d'utilité publique (LUP)**
Renouvellement du droit distinct permanent (DDP) en faveur de la Société coopérative d'habitation Renens et agglomération (SCHR) pour la construction de deux immeubles locatifs à caractère social à l'avenue des Paudex 10-12 (64 logements dont 80% de LUP).

Mise en application de la nouvelle Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 et validation de deux projets immobiliers au chemin du Corjon et au chemin du Chêne comprenant respectivement 4 et 20 LUP.

Mise en place à partir de l'année 2020 d'une systématique de traitement interne des dossiers de droit de préemption, nouveau droit défini dans le cadre de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) permettant aux communes d'acheter de manière prioritaire un bien-fonds pour y créer de logements d'utilité publics.

Rachat d'un appartement légué en succession (succession partagée entre Renens et le canton) pour y développer un logement pour personne à faible revenu géré par l'office communal du logement (notamment pour les situations d'urgence).

Axe 1

Développer la qualité de vie

- **Construire des logements adaptés pour les aîné-e-s**
Développement d'un nouveau plan d'affectation dans le quartier des Baumettes permettant à l'EMS des Baumettes de construire à terme un projet d'extension pour 40 chambres individuelles supplémentaires.

- **Définir un plan d'action du logement social**

Validation de l'implantation dans l'Ouest lausannois et du financement d'une antenne Apollo (structure de soutien et de conseil dans les situations d'expulsion, suivi des démarches pour les éviter, reprise de bail) en partenariat avec des communes du district. Le projet a depuis été repris par la fondation Le Relais sous le nom de «Rel'og» dans l'objectif d'aider les personnes qui connaissent des difficultés financières et sociales à trouver un logement stable. Ouverture en janvier 2021 avec des situations adressées par l'administration communale, puis début de l'accueil généralisé à la population à l'été 2021.

Mise en place depuis 2019 d'un partenariat entre l'Office du logement de Renens et l'association Sleep-in pour la mise à disposition d'appartements en vue de favoriser la stabilisation de personnes titulaires d'un permis de travail mais sans logement.

Lancement d'une recherche-action en partenariat avec la fondation Le Relais pour définir les contours d'un futur projet de structure d'hébergement destinée spécifiquement aux femmes sans-abri.

Démarrage d'un projet pilote de dix «armoires solidaires» permettant à des personnes sans-abri de disposer d'un lieu où déposer leurs affaires en toute sécurité. L'installation s'est faite dans les jardins du Foyer St-Vincent qui en assume également la gestion sociale (accueil des bénéficiaires, orientation, surveillance de l'usage des armoires).

- **Favoriser les Propriétés par étages (PPE)**

Engagement de la Municipalité à favoriser toutes les catégories de logements, y compris les PPE, dans le cadre du projet de la Savonnerie (voir p. 10).



Axe 1

Développer la qualité de vie

③ Favoriser le lien social dans les quartiers

Créer un cadre propice à la convivialité au sein des quartiers et entre les quartiers.

- **Encourager et accompagner les initiatives citoyennes d'habitant-e-s**

Soutien logistique aux associations de quartier pour l'organisation de brocantes, marchés et autres manifestations (environ 20 manifestations soutenues par année).

Lancement à l'automne 2016 du Contrat de quartier intercommunal (CQI) avec la commune de Chavannes-près-Renens sur la base d'une action de quartier existante. Cet outil à disposition des communes s'inscrit dans le programme d'intégration cantonal. Il permet de favoriser le «vivre ensemble» au sein des quartiers, à travers un processus participatif menant à des réalisations concrètes et contribuant à diminuer le sentiment d'insécurité. Le secteur concerné est situé au sud de la gare, autour du Parc des Cèdres. La démarche inspire d'autres initiatives destinées à soutenir la rencontre et la mobilisation à l'échelle des quartiers.

- **Multiplier les opportunités de rencontre**

Soutien à la Fête annuelle des voisins - entre 15 et 20 fêtes par édition – avec la mise à disposition de kits d'organisation (affiches, cartons d'invitation, ballons et t-shirts) et de matériel communal (table de cantines, tentes «vitabri», etc.).

Mise à disposition d'une ancienne cabine téléphonique à une association de quartier pour y créer une « Boîte à livres » sur l'espace de jeu de la Place du Marché, déplacée depuis au Square de la Savonnerie.

Installation de diverses infrastructures urbaines: grills publics (esplanade du 24-Janvier, parc de la Mèbre, jardins de l'Avenir) pergola (jardins de l'Avenir), etc.

- **Soutenir les lieux socio-culturels et les activités dans les quartiers**

Mise à disposition des locaux du Centre de rencontre et d'animation (CRA) à des actrices et acteurs externes en contrepartie de projets développés en partenariat. Exemples de projets réalisés: journées d'initiation au théâtre pour les enfants, animations d'improvisation lors d'événements organisés par la Ville, ateliers d'improvisation pour les plus jeunes, etc.

Poursuite et pérennisation du projet du Secteur Jeunesse «Quartier de l'amitié» à la rue du Lac, qui propose des activités et animations destinées aux enfants et aux jeunes, les mercredis durant les périodes scolaires et durant les vacances d'été.

Réflexion sur un concept de «tiers lieu» dans le cadre du projet de l'îlot de la Savonnerie, soit un espace de partage et d'accueil, ouvert et mutualisé, dans lequel se grefferont des locaux mis à la disposition des associations.

Axe 1

Développer la qualité de vie

④ Planifier le développement de la Ville et renforcer la qualité de ses espaces publics

Améliorer et requalifier l'usage des espaces existants et inclure la population dans le processus de définition des projets urbains.

- **Planifier le territoire de demain en concertation avec les communes du district**

Dans le cadre du SDOL (Stratégie et développement de l'Ouest lausannois - structure pour le développement régional regroupant les huit communes du district), étude et rédaction du plan directeur intercommunal (PDi) pour un aménagement concerté du territoire à l'échelle du district de l'Ouest lausannois dans une vision commune pour 2040. Une première consultation du plan a eu lieu en 2019 et l'enquête publique finale s'est déroulée fin 2020.

Octroi d'un nouveau crédit-cadre de CHF 1 million pour financer les études urbaines pour les années 2019-2023 qui font suite au PDi. Définition d'un plan d'affectation communal (PAComm) qui déterminera les droits et devoirs relatifs à l'utilisation du sol sur les parcelles privées. L'étude a été initiée avec une démarche participative dans le cadre du Forum des Corbettes d'octobre 2020.

Entrée en vigueur d'un nouveau règlement communal sur l'usage du domaine public (définition de la procédure d'autorisation et fixation des taxes).

- **Développer les nouveaux quartiers**

Quartier des entrepôts et de la gare: accompagnement à la mise en œuvre dans le respect des conventions du plan de quartier et de la qualité de réalisation des espaces publics; validation du nom des rues, places et autres voies de communication du quartier.

Quartier de Malley: votation du préavis intercommunal fixant les grands axes du développement de cette zone; création de la Fabrique (structure intercommunale chargée d'assurer la mise en œuvre des objectifs stratégiques pour Malley ainsi que le respect des conventions); consultations publiques et mise à l'enquête publique (commerces, bureaux, logements); organisation en 2018 du concours d'architecture pour le secteur Malley-Gare; inauguration en 2020 du Trait d'Union, le passage inférieur de la halte CFF Prilly-Malley.

- **Imaginer ensemble l'îlot de la Savonnerie**

Organisation d'une démarche participative complète en 2018 pour le futur îlot de la Savonnerie (voir p.10).

- **Mettre sur pied des démarches participatives**

Organisation en 2020 de la démarche «Demain Renens», soit un programme complet de discussions, consultations, ateliers et présentations sur l'avenir de Renens en tant que ville durable. Cette réflexion collective a notamment abordé les thèmes de la mobilité, de la nature en ville, de l'habitat ou encore de la consommation.

Axe 1

Développer la qualité de vie

- **Etablir une charte de l'espace public « mobilier-équipement urbain » et définir une politique de signalétique**

Adoption d'une «Charte des aménagements extérieurs» pour garantir une planification durable de l'ensemble des espaces extérieurs de la ville. Le document édicte huit engagements thématiques pour des actions concrètes visant à réduire les effets des îlots de chaleur tout en favorisant la biodiversité et la qualité de vie des habitant-e-s.

- **Favoriser la création d'aménagements éphémères et de potagers urbains**

Financement et supervision de l'agencement paysager du projet de réaménagement de la cour sud du collège du 24-Janvier pour permettre le développement d'un jardin en permaculture géré par les élèves.

Aménagement provisoire des «Jardins de l'Avenir», des potagers urbains à la rue d'Avenir qui comprennent également un espace de rencontre.

Installation de bancs gourmands au centre-ville et sur plusieurs places de parc. Ce mobilier urbain éphémère allie lieu de repos et bacs potagers à la libre utilisation du public.

Participation à l'aménagement d'un potager didactique en permaculture au Collège de Verdeaux.

- **Agir sur le foncier (écoles, bâtiments)**

Rénovation de divers bâtiments communaux tels que le pavillon de Florissant (accueil parascolaire), Château 17 (petite enfance, voir p.17), la salle Maurabia sur le site scolaire du Léman (salle de gymnastique et salles de classe); fin de la rénovation complète du site de La Ferme des Tilleuls (voir p.15) et du bâtiment du Centre technique communal.

Mise sur pied d'une campagne d'expertise des bâtiments communaux, mise en place d'un suivi systématique de ces derniers avec notamment l'étude des nouveaux standards de gestion numérique des projets immobiliers.

Acquisition en 2020 de la parcelle 425 au chemin du Mont 2 qui comprend un bâtiment locatif de huit appartements.

Axe 2

Favoriser le rayonnement de la ville

Au-delà de la gestion des chantiers et de la réalisation d'infrastructures nouvelles, de grands défis attendent Renens. Il s'agit de consolider et valoriser ce qui a été réalisé, législature après législature, en matière d'habitat, d'offre commerciale ou de divertissement auprès des Renanaises et Renanais, et hors des frontières communales.

Mais promouvoir l'ensemble du travail fourni depuis de nombreuses années, c'est également réussir à transmettre dans les esprits et les représentations la vision d'un développement harmonieux de notre Ville. A travers les projets menés par la Municipalité, c'est bien l'image de Renens qui est en jeu, et sa capacité à jouer pleinement son rôle de Ville dynamique et accueillante, de pôle régional attractif, et d'être perçue comme telle.

La Municipalité s'était fixé **trois objectifs** pour matérialiser ce deuxième axe.

① Renforcer l'image de Ville innovante

Soutenir des projets créatifs et novateurs.

Renforcer la dynamique de reconversion et revalorisation du tissu industriel communal.

- **Soutenir et développer les activités dans les secteurs du design, de la formation et de l'innovation**

Création de l'*Innovation by Design Challenge* en collaboration avec l'ECAL, la HEIG-VD et l'EPFL, qui met en contact des entreprises du canton et des jeunes designers dans l'optique de résoudre des problèmes entrepreneuriaux. Deux prix sont remis, respectivement par le public et par un jury composé de professionnel-le-s et du/de la président-e du Conseil communal. L'*Innovation by Design Challenge* a fêté sa 4^e édition en 2020 et sa soirée gala de remise des prix remplace désormais la traditionnelle rencontre Municipalité-Entreprises.

Soutien au projet des Ateliers de Renens (voir p.12).

Pérennisation du programme d'accélération d'entreprises MassChallenge dans les locaux des Ateliers de Renens dont la 5^e édition s'est déroulée en 2020.

Reconnaissance par le Canton du site des Ateliers de Renens en tant que technopôle vaudois. Il rejoint le Y-Parc d'Yverdon, l'EPFL Innovation Park, le Biopôle de Lausanne, le TecOrbe d'Orbe et le Technopôle de Sainte-Croix.

Mise à disposition du Pavillon scolaire de Florissant à des entreprises actives dans les secteurs de l'innovation, durant la période entre l'arrêt des activités scolaires en 2017 et le début des travaux de rénovation en 2020. Cette transition a permis de garder sur le territoire deux start-up prometteuses actives dans le secteur des drones et des submersibles.

- **Renforcer les partenariats avec les Hautes écoles (EPFL-UNIL-ECAL)**

Lancement en 2019 du projet «Portrait de Renens» en collaboration avec la section cinéma de l'ECAL. Des portraits filmés de personnalités renanaises ont été réalisés pour évoquer l'histoire de la commune. La présentation des courts-métrages est prévue pour 2021.

Axe 2

Favoriser le rayonnement de la ville

Pérennisation du master interdisciplinaire HES-SO «Innkick» au sein des Ateliers de Renens. Ce master rassemble une soixantaine d'étudiant.e.s designers, économistes et ingénieur.e.s au sein de groupes de travail dédiés à des projets entrepreneuriaux.

Collaboration avec la Haute école des arts de la scène La Manufacture dans le cadre du festival Tarmac.

- **Accompagner la revitalisation des bâtiments industriels libérés**
Subvention à l'investissement de CHF 1 million à la Fondation Inartis afin de lancer le projet «Station R» dans le bâtiment dit Mayer & Soutter sur le site du Closel, en prolongement de la dynamique du bâtiment voisin des Ateliers de Renens: agencement de 4'500 m² de locaux à l'état semi-brut en vue d'héberger des entreprises actives dans les milieux de l'innovation.

② Développer les synergies intercommunales

Assumer un rôle de chef-lieu de district et mener des projets fédérateurs avec des communes partenaires.

- **Renforcer et développer des synergies intercommunales**
Inauguration de la patinoire du Centre sportif de Malley à l'occasion des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020. Ce projet d'importance cantonale a été mené par les communes de Lausanne, Prilly et Renens.

Validation d'un crédit d'investissement intercommunal entre Crissier, Prilly et Renens pour une requalification routière qui permettra la mise en circulation de la première ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) de Suisse. Cette ligne reliera à terme Lutry à Crissier en passant par Lausanne et Renens.

Organisation en septembre 2018 de la fête des 10 ans du district de l'Ouest lausannois sur le terrain de Verdeaux en cérémonie de clôture de la 4^e édition de Cap sur l'Ouest, la fête du district en mobilité douce.

- **Susciter l'implication des autres communes du district dans les activités intercommunales**
Convention multipartite de subventionnement en faveur du Théâtre Kléber-Méleau, qui réunit les huit communes du district de l'Ouest lausannois, Jouxens-Mézery, Lausanne et l'Etat de Vaud.

Validation d'un crédit intercommunal avec Prilly, Jouxens-Mézery, Romanel et Lausanne pour l'étude, avec le soutien du Canton et de la Confédération d'une galerie souterraine entre Prilly, Renens et Chavannes-près-Renens visant à réaliser un nouvel exutoire des débits de pointe des ruisseaux de Broye et des Baumettes. Cette réalisation devra permettre de réduire le risque d'inondations et faciliter la mise en séparatif des réseaux d'évacuation des eaux. Le projet s'accompagnera d'une renaturation de la Chamberonne en aval.

Lancement en 2018 d'une démarche concertée au niveau du district dans le cadre de la Conférence des affaires sociales (Directions des affaires sociales des communes de l'Ouest lausannois) pour la réouverture d'une épicerie Caritas. Ce projet a abouti puisque l'épicerie a ouvert en avril 2021.

Axe 2

Favoriser le rayonnement de la ville

- **Regrouper les services de protection civile, de défense incendie et secours ainsi que de la police**
Validation et entrée en vigueur des nouveaux statuts de l'Organisation régionale de la protection civile du district de l'Ouest lausannois (ORPC-ROL) avec les huit communes du district.
-

③ Assurer une offre culturelle et sportive de qualité, accessible et populaire

Soutenir les infrastructures et événements existants.

Accueillir de nouvelles manifestations culturelles et sportives.

- **Soutenir les lieux culturels et promouvoir leurs activités**

Mise à disposition du Corso à différents acteurs culturels (Tilt, Ecal, Urbaines) pour des expositions et événements.

Réalisation d'un agenda géant sur la Place du Marché donnant un aperçu mensuel des manifestations rennaises, notamment culturelles.

Renouvellement de la convention de financement du TKM - Théâtre Kléber-Méleau et d'une subvention annuelle de la Ville à hauteur de CHF 8.- par habitant.e.

Adhésion en 2017 à la Conférence des villes suisses en matière culturelle qui permet à Renens d'être partenaire des discussions culturelles au niveau fédéral, mais aussi de pouvoir faire bénéficier des artistes rennaises et rennais d'une résidence à l'étranger.

- **Pérenniser et renforcer les manifestations culturelles et sportives existantes**

Organisation de quatre éditions de la course pédestre 1020 Run (fréquentation en hausse avec une moyenne de 700 à 800 participant.e-s), de la 7^e édition du festival Festimix en 2018, de la 2^e édition du Tarmac Festival (festival des arts vivants) en 2017, des éditions annuelles de la Piazzetta (cinéma plein-air) et de l'ECAL Cinéma sur la Place du Marché (cinéma plein-air).

Refonte de la Saison de spectacles et de la Saison musicale en une seule et même Saison culturelle, alignée sur le calendrier des institutions culturelles romandes. Mise en place d'un système de billetterie électronique (impression des billets depuis chez soi).

Organisation en 2019 d'une première édition de la Fête nationale du 1^{er} Août dans l'enceinte de la piscine de Renens, en lien avec les 50 ans de cette institution.

- **Favoriser l'accueil d'événements culturels ponctuels**

Accueil des trois premières éditions rennaises de Cinéma Sud Helvetas avec la projection gratuite de films en plein air à différents emplacements de la Ville.

Venue annuelle du cirque Starlight et de son chapiteau sur le site de Verdeaux et collaboration en 2019 avec l'Ecole de cirque de Lausanne-Renens qui fêtait ses 25 ans.

Organisation d'une saison d'animations liée au marché du samedi matin sur la Place du Marché (musique, démonstration de cirque, marché aux puces, démonstration de danse, etc.).





Axe 2

Favoriser le rayonnement de la ville

Organisation de manifestations thématiques annuelles à la Bibliothèque du Léman (le polar, projet Molière en collaboration avec le Théâtre Kléber Méleau, le conte des Trois petits cochons).

Nouvelle formule des concerts d'été en 2019 avec trois soirées musicales et deux sites (Place du Marché et Parc Sauter).

- **Ancrer le projet de La Ferme des Tilleuls dans la Ville**

Voir « Projets emblématiques », p.15.

- **Evaluer les besoins et soutenir le tissu associatif**

Signature d'une convention de partenariat entre la Ville de Renens et le Forum des associations de Renens (FAR) prévoyant les soutiens et le montant des subventions de la Ville, la définition des activités et projets attendus, et les modalités d'évaluation de l'utilisation des fonds. Renouvelable d'année en année, elle prend en compte le rapport d'évaluation annuelle des activités du FAR.

Renfort du soutien à la vie associative avec le versement d'un montant de CHF 500.- par manifestation aux associations locales, afin de couvrir les frais liés à l'engagement d'un régisseur professionnel pour l'assistance technique de la Salle de spectacles.

Validation d'un nouveau modèle de gestion de la Grange de Florissant par le Groupe d'animation de Florissant (GAF) et subventionnement de ses activités bénévoles (animation d'événements quartier, organisation de concerts, planification de l'occupation des locaux).

- **Promouvoir le sport à Renens**

Réalisation d'un rapport dressant l'état des lieux des actions menées par les services communaux en matière d'infrastructures, de tissu associatif, de manifestations et de programmes sportifs.

Aménagement de trois fitness urbains en plein air à la rue de l'Avenir, à proximité du nouveau parc de la Delèze et sur l'esplanade du 24-Janvier.

Axe 3

Garantir un avenir durable

Les actions d'une législature, ses grands projets qui façonneront le Renens de demain (nouveaux quartiers, axes de transports, rénovation de bâtiments, soutien à la création d'entreprises, etc.) ne sont pas une fin en soi. Ils s'inscrivent dans un ensemble qui constitue l'environnement de notre Ville. Celui-là même qui définit sa qualité de vie. Développer Renens dans l'intérêt de tou-te-s et **garantir un avenir durable** à notre commune implique un nécessaire ménagement des ressources à disposition, qu'elles soient naturelles ou financières.

La Municipalité s'était fixé **quatre objectifs** pour matérialiser ce troisième axe.

① Favoriser la nature en Ville

Renforcer la politique de nature en ville et l'intégrer au cœur de la planification urbaine.

- **Développer des aménagements propices à la biodiversité**

Adoption d'une nouvelle directive pour la protection des arbres et la valorisation du patrimoine arborisé communal.

Lancement en 2020 du concept de requalification «Cordon Verdeaux-Village», soit une zone de verdure entre le terrain multisports de Verdeaux et la place du Village. Ce concept comprend l'amélioration de la qualité des espaces verts existants, diverses mesures de lutte contre les îlots de chaleur (dégrappage, zone humide et points d'eau), des zones de promenades, des gazons fleuris, des haies indigènes et des refuges pour la petite faune. Il inclura également deux démarches participatives. Un groupe de travail interservices a été mis sur pied et une présentation du projet à la population est prévue dans le courant 2021.

Réaménagement du Parc du Chêne en 2017, aménagement du Parc de la Croisée en 2019, début des travaux de réaménagement du Parc de la Delèze en 2020 et rénovation de la cour d'entrée du CTC (plantation en pleine terre de 12 nouveaux arbres et végétalisation de l'espace en lieu et place du goudron et des places de stationnement).

Obtention du label *Villeverte Suisse*, catégorie «Bronze», pour la gestion durable, qualitative et respectueuse des espaces verts de la Ville. Un réaudit est prévu tous les quatre ans afin d'accompagner cette démarche d'amélioration continue.

Financement d'un projet de formation à l'apiculture urbaine dans le cadre d'une démarche intercommunale entre Renens et Chavannes-près-Renens.

Végétalisation partielle de la toiture du bâtiment du Centre technique communal.

- **Contribuer à la qualité de l'eau dans les rivières et le Léman**

Poursuite de la réhabilitation du collecteur d'eaux usées Sorge (dont l'exutoire est à la STEP de Vidy) sur quatre secteurs. Projet mené dans le cadre de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge et de la réalisation progressive du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE).

Construction de collecteurs d'eaux claires au chemin des Côtes, à l'avenue de l'Eglise catholique et dans le secteur Sous-Biondes.

Axe 3

Garantir un avenir durable

- **Permettre une renaturation partielle du ruisseau de Broye**
Etude du potentiel de renaturation du ruisseau de Broye en prolongement de la réalisation sur la commune de Prilly.
Présentation en 2019 d'un projet de protection contre les risques d'inondations liés aux crues du ruisseau de Broye et de ses affluents, en collaboration avec le Canton et soutenu par la Confédération. Travaux d'aménagement d'une large galerie souterraine entre Prilly, Renens et Chavannes-près-Renens et renaturation de la Chamberonne comprenant un exutoire de 20 mètres de profondeur situé sur la commune de Renens.
- **Maintenir la propreté en ville**
Présentation du bilan des mesures d'amélioration de la propreté en ville mises en place dans le cadre de la campagne «Respecte Renens» lancée en janvier 2016. Poursuite de la sensibilisation et de la communication auprès de la population, et adaptation permanente des mesures à l'évolution de la situation.
Lancement de l'opération «Toilettes accueillantes» en octobre 2016 avec la participation de 32 établissements publics qui ont signé la convention pour le maintien d'un espace public propre. Inscrite dans la campagne «Respecte Renens», cette action signale les établissements publics offrant un accès direct à leur WC sans obligation de consommer.
Participation annuelle aux journées nationales «Clean-Up Day» et obtention du 1^{er} prix de la manifestation en 2017 avec l'opération «Cendriers à questions» pour la collecte de mégots de cigarettes. Organisation d'actions de nettoyage, d'une exposition mobile interactive en 2018 et d'un concours photo en 2020.
Ajout d'un article au Règlement de police de la Ville de Renens visant à décourager les infractions portant atteinte à la propreté urbaine et à la qualité de vie (déchets sur la voie publique, apposition d'affiches en dehors des endroits prévus, non-respect du tri de certains déchets et déjections canines). Mise en place d'une campagne d'information annonçant son entrée en vigueur.

② Participer à la transition énergétique

Renforcer l'investissement en matière de durabilité environnementale.

- **Obtenir le renouvellement du label Cité de l'énergie standard en 2017 et viser le label Cité de l'énergie Gold**
Renouvellement du label en 2017 et obtention de la mention «Gold» en 2019, soit la plus haute distinction en matière de politique énergétique en Europe.
- **Assainir et optimiser le bilan énergétique des bâtiments communaux**
Rénovation et agrandissement du bâtiment du Centre technique communal (CTC) en adéquation avec les engagements de la commune en matière d'efficacité énergétique et de recours aux énergies renouvelables («Standard Bâtiments 2011», diminution de 50% de l'indice énergétique du bâtiment, remplacement des fenêtres, panneaux solaires, etc.).

Axe 3

Garantir un avenir durable

Rénovation complète du site Château 17 selon différents standards environnementaux (voir p.17) (nouveau bâtiment «Centre de Vie Enfantine» en bois comprenant des panneaux solaires sur le toit, rénovation de la Grange) selon le « Standard Bâtiments 2011 » et les critères de l'indice « Minergie-P-ECO ».

- **Augmenter la part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique de CADouest (chauffage à distance)**

Poursuite du développement du chauffage à distance entre Prilly et Renens qui comprenait, en 2020, 13,6 km de réseau pour un mix énergétique issu à 63% d'énergies renouvelables (60% provenant de l'incinération d'ordures à l'usine TRIDEL et 3% de l'incinération de boues d'épuration de la STEP de Vidy). Augmentation du cautionnement solidaire à l'entreprise en partenariat avec les communes de Lausanne et Prilly, dans l'objectif de doubler le nombre de client-e-s ainsi que sa puissance d'ici à 2025.

- **Mettre en œuvre la bourse solaire participative**

Organisation en 2019 de la première levée de fonds du projet Bourse solaire participative (voir p.7).

- **Participer à Malley 2000 watts**

Organisation par les villes de Prilly et Renens d'une Fête de l'énergie sur le site de Malley dans le cadre du renouvellement conjoint du label Cité de l'Energie en 2017.

Obtention de la certification «Site 2000 watts» pour la phase de planification pour les secteurs Malley-Gare et Malley-Gazomètre. Le plan d'affectation Malley-Viaduc est en cours de certification.

- **Renforcer les mesures de recyclage**

Poursuite de l'organisation annuelle du vide-greniers du Censuy et organisation d'un premier Repair Café (ateliers de réparation d'objets) en collaboration avec la Fondation Inartis.

Mise en place d'un concept de vaisselle réutilisable à grande échelle pour les événements festifs (Festimixx, Cap sur l'Ouest, etc.).

Engagement de six ambassadrices et ambassadeurs du tri pour inciter le public à lutter contre les déchets urbains et sensibiliser la population aux bonnes règles du recyclage (distribution de poubelles vertes et de sacs taxés ou compostables).

Récotte de briques de jus et de lait dans les déchèteries mobiles de quartier en vue de leur livraison à une usine de recyclage et organisation de deux conférences publiques avec l'association Zero Waste Switzerland.

③ Promouvoir les mobilités douces et les transports

Favoriser les mesures d'aménagement cyclistes ainsi que pour la circulation piétonne. Extension du réseau des transports publics.

- **Réaliser le programme des axes forts et de la gare**

Construction de la passerelle Rayon vert pour la mobilité douce en gare de Renens (voir p.9).

Réalisation de la place de la Gare au sud des voies, avec la mise en place d'une zone de rencontre.

Axe 3

Garantir un avenir durable

Octroi du crédit d'investissement pour le projet routier des bus à haut niveau de service (BHNS) sur la route de Cossonay (voir p.29).

Début à l'automne 2020 des travaux de mise en double sens de l'avenue du 14-Avril dans le cadre des travaux préparatoires du futur tram.

- **Renforcer l'axe de transports publics nord-sud**

Organisation avec les tl d'une étude en ligne complétée par des rencontres avec la population pour connaître ses besoins, ses habitudes de déplacements ainsi que la desserte en transports publics communale.

Mise en place d'une offre test de flexibus à la demande durant l'automne 2020 pour renforcer la desserte nord-sud.

- **Renforcer le réseau cyclable**

Intégration d'aménagements cyclables dans les projets du tram et des BHNS.

Ouverture en 2020 du Trait d'union, nouveau franchissement des voies CFF de mobilité douce à Malley, primé pour son originalité et son efficacité par Pro Velo notamment. Etude d'une nouvelle voie verte sur le chemin du Closel en prolongement du Trait d'union en direction du Passage inférieur du Léman.

Réalisation d'une étude globale pour un état des lieux et le renforcement du réseau cyclable à Renens, avant les réalisations du Tram et du BHNS. Cette étude a permis un renforcement du réseau sur la route de Lausanne et sur l'avenue de Verdeaux, ainsi que la réalisation de nouveaux contre-sens cyclables au centre.

Installation de trois pompes à vélo en libre accès sur le territoire communal.

Inauguration en 2019 du passage inférieur du Léman après trois ans de travaux. Cette réalisation a également permis d'intégrer des bandes cyclables des deux côtés de ce tronçon de l'avenue du Léman et la réalisation d'un nouveau trottoir côté ouest.

- **Développer la circulation piétonne**

Présentation au Conseil communal et validation d'un projet de passerelle piétonne du 1^{er}-Août qui reliera le quai 1 de la gare de Renens et le nouveau quartier des Entrepôts (Parc du Simplon).

Acquisition de parcelles à la rue du Bugnon afin d'aménager un futur trottoir au chemin de Jouxpens.

Lancement d'une étude en 2020 pour la réalisation d'une zone de rencontre dans le quartier du Château à proximité de la crèche, de la Grange et du Parc Sauter.

Extension de la zone de rencontre du centre en direction de la sortie de la passerelle Rayon vert.

Attention particulière à la perméabilité piétonne dans les projets en cours (Château 17, pavillon de Florissant) et création de diverses servitudes.

Axe 3

Garantir un avenir durable

④ Rechercher l'équilibre économique

Soutenir la diversité du tissu économique et offrir des conditions cadres propices à l'innovation sociale et durable.

• Valoriser le tissu économique installé

Poursuite des travaux du groupe de réflexion «Commerces» qui rassemble les représentant-e-s du commerce de détail au centre-ville, la promotion économique rennaise et les services communaux concernés par l'animation du centre-ville.

Mise sur pied du Projet i21. Ce projet de partenariat entre les communes de Renens et Sainte-Croix regroupe également l'ECAL, des entreprises technologiques, l'Addipole de Sainte-Croix et les artisan-ne-s en mécanique d'art. Il s'inscrit dans une logique de synergie et de croissance des tissus industriels communaux, ainsi que d'échange de compétences créatives et mécaniques.

Organisation d'une campagne de promotion du commerce local en partenariat avec l'Association des commerçant-e-s de Renens (ACR), avec l'émission de bons solidaires à dépenser dans les commerces participants.

Organisation d'un sondage «Vos commerces du centre-ville» pour promouvoir l'accessibilité des commerces, notamment du centre-ville, en période de travaux (tram, gare) et connaître les demandes de la clientèle en matière d'horaires d'ouverture et de consommation.

Poursuite des courriers de bienvenue aux nouvelles entreprises et visites régulières du délégué à la promotion économique aux différentes entreprises rennaises à l'occasion de jubilés, croissance, remise d'un prix, nouvelles constructions prévues, etc.

Lancement avec la collaboration d'un prestataire externe d'une étude auprès des actrices et acteurs du marché sur la Place du Marché (étalagistes, client-e-s, riverain-ne-s) afin d'identifier une approche de promotion adéquate, de définir ce qui fait son identité et permettra sa pérennisation.

• Attirer des entreprises innovantes et durables

Soutien économique à l'arrivée d'entreprises suisses: L.E.S.S. SA (développement d'un système révolutionnaire de source lumineuse par fibre) et Involi SA (système de surveillance aérienne pour les drones). Soutien organisationnel à l'arrivée de diverses entreprises actives dans les milieux de l'innovation tels que les systèmes d'antennes de radio-fréquence par impression 3D (Swisst012 SA) ou les technologies portables (GaitUp).

Reconduction de la politique communale de promotion économique et de son budget pour les années 2021-2025.

Octroi d'un bail à loyer et ouverture sur le site de la Savonnerie du restaurant et marché urbain LE GRAM, de la boutique de vêtements de seconde main Finest Vintage et du concept store dédié aux protections menstruelles Rañute dans un projet d'occupation temporaire du bâtiment avant le début des travaux de l'îlot de la Savonnerie.

Renforcement de l'événement Semaine entrepreneuriale de Renens avec la création de l'*Innovation By Design Challenge* (voir p.28).

• Maintenir des zones artisanales et commerciales dans les plans de quartier

Soutien financier et organisationnel (relais et négociation avec le canton) au projet au sein du bâtiment Mayer & Soutter (voir p.29).

Axe 4

Garantir une administration efficiente et conviviale

Mener à bien des projets d'envergure tout en garantissant une cohérence globale des politiques publiques requiert une organisation administrative fine. Convaincue que toutes les réalisations s'insèrent dans un ensemble et qu'elles se construisent en équipe, la Municipalité a pour ambition de **renforcer les partenariats et de favoriser des logiques d'échanges** entre les différents acteurs concernés, que ce soit dans le cadre d'un plan de quartier ou dans celui du réseau d'accueil de jour. Cette volonté doit s'appliquer autant à l'interne de l'Administration, entre Services et Directions, que dans ses relations directes avec la population et les partenaires. Car la réussite d'un projet commun passe également par l'accès à une information claire et par **une interaction de qualité** avec les Renanaïses et Renanais.

La Municipalité s'était fixé **quatre objectifs** pour matérialiser ce quatrième axe.

① Développer les partenariats et la transversalité

*Renforcer l'efficacité des prestations
et assurer une proximité avec la population.*

- **Insuffler des processus de partenariats simplifiés**
Réorganisation de la police des constructions: renforcement en ressources humaines, simplification des processus administratifs et réaffectation d'activités annexes.

Participation au processus de réflexion pour une optimisation des relations entre l'Association pour la sécurité dans l'Ouest lausannois et les huit communes membres: meilleur relais des informations et définition des champs de compétences.
- **Systématiser la gestion de projet**
Création d'un groupe de travail interservices chargé du suivi des objectifs de labellisation Cité de l'Energie Gold.

Création de groupes de travail interservices pour les grands projets d'infrastructures réalisés ou en cours de développement: Cordon Verdeaux-Village, îlot de la Savonnerie, renouvellement du droit distinct permanent DDP en faveur de la Société coopérative d'habitation Renens et agglomération (SCHR) à l'avenue des Paudex, travaux préparatoires du tram, etc.

Lancement avec la collaboration d'une société de consulting d'une démarche auprès des cheffes et chefs de services afin de développer une systématique dans la gestion de projets.
- **Etablir des marches à suivre**
Mise à disposition en téléchargement depuis le site internet ou auprès des guichets communaux d'un guide d'informations pratiques pour réduire les déchets quotidiens (guide réalisé par l'association ZeroWaste Switzerland dont Renens est membre).

Mise à jour de la marche à suivre de la démarche de naturalisation et création de la documentation publique idoine (accessible depuis le site internet).

Mise en ligne d'un site internet dédié au réseau d'accueil de jour Renens Crissier mettant à disposition les formulaires d'inscriptions et les marches à suivre.

Axe 4

Garantir une administration efficiente et conviviale

- Favoriser les démarches de formations internes

Mise en place d'une politique de promotion et d'incitation à des formations continues certifiantes. Conception d'un programme de gestion informatique des données professionnelles des collaboratrices et collaborateurs permettant de centraliser et faciliter les demandes de formation.

Initiation en 2018 du projet-pilote «Français en entreprise» (voir p.21) au sein de l'administration communale.

Organisation dans l'ensemble des services de l'administration de formations à l'utilisation de deux nouveaux logiciels de gestion (gestion électronique du courrier et des conventions, gestion des séances de l'exécutif).

Mise en place de la démarche «Santé et Travail» en 2018 (promotion de la santé, bien-être au travail et prise en charge respectueuse et humaine des absences) comprenant une formation spécifique des chef-fe-s de service, ainsi que des supérieur-e-s direct-e-s.

- Organiser la présentation des projets et assurer leur suivi

Organisation systématique de séances d'information publiques sur les grands projets communaux: îlot de la Savonnerie, nouvelle Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration et l'intégration, rénovation du parc de la Delèze, travaux préparatoires au chantier du tram, aménagement du site du Closel, etc.

Mise en ligne systématique sur le site www.renens.ch/enmouvement de la planification des chantiers, des plans et des communications diverses sur les grands projets d'infrastructure communaux.

Commande d'un rapport d'évaluation sur la mise en place des zones 30 km/h sur le territoire communal. Le rapport final présenté en 2019 émet des conclusions positives (respect global des vitesses) et des propositions d'amélioration (renforcement des contrôles de la signalétique au sol, taille des haies débordant sur les rues et bouchant la visibilité routière).

② Simplifier les processus administratifs

Augmenter l'offre de services numériques, permettre une haute qualité du service au guichet et maintenir les savoir-faire au sein de l'administration.

- Développer la stratégie numérique

Remplacement complet des applications informatiques de gestion (ressources humaines, factures et comptabilité, contrôle des habitant-e-s, registre des électrices et électeurs, suivi des séances de Municipalité) et instauration d'une liste d'attente centralisée ainsi que d'un système de refacturation au sein du Réseau d'accueil de jour des enfants de Renens-Crissier.

Mise en place d'une gestion électronique des documents pour le traitement du courrier municipal.

Installation du WI-FI dans l'ensemble des bâtiments de l'administration communale et des bâtiments scolaires. Mise en place d'un nouveau réseau sécurisé répondant aux exigences de la Loi fédérale sur la surveillance de la correspondance par poste et télécommunication.

Axe 4

Garantir une administration efficiente et conviviale

- **Établir les processus pour les activités de base**
Création d'un registre centralisé des règlements, directives et barèmes communaux.
Création d'un registre des principales procédures relatives à la gestion des séances de Municipalité, de la relation Municipalité-Conseil communal, de la communication et des manifestations officielles ou encore des votations/élections.
- **Valoriser le tissu économique installé**
Règlements et directives mises à jour ou créées au cours de la législature: règlement communal de police; règlement sur les établissements selon la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB); directives de protection des arbres dans le cadre de chantiers; règlement sur les inhumations, les incinérations et le cimetière; règlement sur le tarif des émoluments du contrôle des habitant-e-s; directives pour l'accueil familial et collectif; directive communale concernant les taxes de base pour les entreprises; règlement concernant l'usage du domaine public; règlement pour la gestion des jardins familiaux et potagers urbains; charte des aménagements extérieurs.

③ Renforcer une culture de l'accueil

Affiner continuellement la politique d'accueil des services de la Ville et garantir l'accessibilité de ces derniers.

- **Mettre en place des enquêtes de satisfaction**
Organisation de deux enquêtes de satisfaction relatives aux horaires d'ouverture ainsi qu'aux prestations délivrées aux guichets de l'administration. Les résultats ont démontré un haut degré de satisfaction.
- **Mettre à niveau les informations du personnel de réception**
Projet d'une mise en commun des résultats de l'enquête de satisfaction citée au point précédent. Discussion à mener avec les différents services communaux concernés afin de déterminer des directives standardisées en matière d'accueil et de service à la population.
- **Généraliser l'introduction des cours de communication interculturelle pour le personnel en contact avec la population**
Poursuite et extension à tous les services et collaboratrices et collaborateurs externes du programme de sensibilisation et formation (sur base volontaire) à la communication interculturelle et à la gestion de la diversité. Cette mesure fait partie du Programme d'intégration communal.
Mise sur pied depuis 2016 d'ateliers de formation pour le personnel de la petite enfance. Ces «Ateliers Encouragement précoce: l'intégration des familles dans les structures d'accueil de la petite enfance – analyse de l'activité» ont lieu une fois par année. Ils comprennent deux séances distinctes destinées aux professionnel-le-s de la petite enfance d'une part et aux accueillant-e-s en milieu familial (AMF) de l'autre.

Axe 4

Garantir une administration efficiente et conviviale

④ Développer les axes de communication

Garantir la transparence de l'administration communale et définir une stratégie de communication cohérente.

- **Elaborer un concept de communication avec la population**

Mise sur pied de la démarche «Idée(s) de Renens», consistant en une réflexion publique à travers des groupes de travail citoyens, pour exprimer l'identité de Renens, valoriser son image, moderniser sa communication et identifier les défis à venir.

Lancement du *Petit Journal de la Gare de Renens* (blog numérique) avec les CFF et les communes partenaires pour documenter et permettre au public de suivre l'évolution du chantier de rénovation de la gare de Renens.

Organisation en 2018 d'un forum public dans le cadre de l'Observatoire de la sécurité sur la thématique des modes de radicalisation. L'objectif était de communiquer sur un dossier en cours de réflexion au sein de l'administration en y associant la population.

Renforcement de l'équipe communication avec l'engagement d'une chargée de communication.

Introduction de l'option «traduction» sur le site internet de la Ville.

Refonte complète de la maquette du journal communal Carrefour Info (imprimé en 14'000 exemplaires et distribué gratuitement à l'ensemble des ménages renanais).

Organisation de trois manifestations d'accueil des nouvelles habitantes et des nouveaux habitants (présentation de l'activité et des prestations communales).

- **Maintenir un site internet de qualité**

Programmation du site internet en mode adaptatif en 2017 afin qu'il soit lisible sur les appareils mobiles. Refonte graphique en 2019.

- **Exploiter les compétences internes de communication**

Poursuite de la politique de transmission systématique des communiqués de presse et des communiqués de la Municipalité à l'ensemble du personnel de l'administration.



Ville de Renens
Rue de Lausanne 33 – Case postale – 1020 Renens 1
Tél. 021 632 71 11 – Fax 021 632 71 99
contact@renens.ch – www.renens.ch

imprimé en
suisse